

**Diagnostic territorial contournement est - liaison A28-A13 :  
ETAT DES LIEUX DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL**

Étude réalisée en partenariat avec le SCOT Rouen-Elbeuf  
juin 2009

Étude réalisée par : Nadine POUILLAIN  
Jérôme FOLLIN

## AVANT-PROPOS

Carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers, le centre de l'agglomération rouennaise est le point de passage obligé de différents flux de trafic. L'agglomération est en effet la seule sur l'axe Calais-Bayonne à ne disposer d'aucun contournement. Elle rencontre aussi, comme tous les grands centres urbains, des problèmes de circulation liés au développement de la périurbanisation, des moyens de transport individuels et à l'augmentation des déplacements journaliers.

La question du contournement routier de Rouen fait partie du débat régional depuis plus de 30 ans. Les problématiques de déplacements et de développement de l'agglomération apparaissent comme des éléments indissociables dans la recherche d'un aménagement. Le projet de contournement est ainsi inscrit dans le plan de déplacements urbains, dans le schéma de cohérence territoriale (SCoT) de Rouen - Elbeuf et dans l'actuel contrat de plan État-Région.

En 2005, à l'occasion du débat public sur cette infrastructure, les impacts du contournement est sur les territoires qu'il traverse ont été pointés. Pour réfléchir aux incidences de ce projet, le syndicat mixte pour le SCoT Rouen-Elbeuf a engagé au début de l'année 2007 une démarche de diagnostic territorial dans un cadre partenarial large, associant les territoires concernés et l'Etat.

Grâce à la mise en œuvre de nouvelles sources d'information sur les déplacements domicile-travail, l'Insee est en mesure de présenter un bilan détaillé et relativement récent de ces mobilités quotidiennes dans le territoire d'impact potentiel du contournement. Cet état des lieux est exposé dans le présent rapport, réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et le syndicat mixte pour le SCoT, et constitue une contribution à cette démarche globale de diagnostic territorial. Ce rapport a également fait l'objet d'une synthèse, disponible sur les pages régionales du site de l'Insee (rubrique publications).

Conformément à la logique du travail engagé par le syndicat mixte pour le SCoT Rouen-Elbeuf, à savoir un diagnostic territorial constituant un état initial avant réalisation de l'infrastructure routière de contournement est / liaison A28-A13, l'étude dresse un état des lieux des déplacements domicile-travail dans la zone d'impact mais ne va pas jusqu'à simuler les effets potentiels du contournement en termes de trafics de véhicules par exemple.

## SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

La zone d'impact potentiel du projet de contournement est / liaison A28-A13 recouvre près d'un million d'habitants et 400 000 actifs. Au cœur de la Haute-Normandie, ce territoire se caractérise par une assez forte concentration des emplois, en particulier dans l'agglomération de Rouen, et par la présence de secteurs géographiques ayant au contraire une fonction essentiellement résidentielle.

Les 300 000 déplacements domicile-travail internes à ce territoire sont dans leur grande majorité relativement courts puisqu'ils s'effectuent essentiellement en milieu urbain. Près de la moitié des flux sont internes au SCoT Rouen-Elbeuf et plus d'un déplacement sur cinq est même circonscrit au cœur de l'agglomération (Rouen et secteur Rive gauche).

Le rôle central de la commune de Rouen dans le réseau routier se traduit clairement dans les mobilités : elle est impliquée dans le tiers des déplacements internes au territoire d'étude. Parmi ces 100 000 flux estimés, 25 000 ne font que la traverser, avec une orientation nord-sud dominante.

Les navettes relatives aux autres pôles d'emploi obéissent également en grande partie à ce tropisme nord-sud. Les entrants quotidiens dans le plateau Nord, comme dans la commune de Rouen, viennent plutôt du sud. Les entrées vers Louviers-Val de Reuil ou vers les pôles de l'agglomération d'Elbeuf sont plus souvent originaires du nord. La répartition géographique des actifs travaillant dans les pôles de la rive gauche de l'agglomération rouennaise est plus équilibrée.

## SOMMAIRE

AVANT-PROPOS .....	3
SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE.....	4
1) PRÉSENTATION DU TERRITOIRE D'ÉTUDE .....	7
➤ Un territoire de près d'un million d'habitants et de 400 000 actifs.....	7
➤ Les emplois fortement concentrés dans le SCOT Rouen-Elbeuf.....	7
➤ Les populations un peu moins concentrées que les emplois .....	8
➤ Des « fonctions » différentes selon les territoires.....	11
➤ Un réseau routier essentiellement radial.....	11
2) VISION D'ENSEMBLE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DANS LA ZONE D'ÉTUDE 17	
➤ 300 000 déplacements domicile-travail dans la zone d'étude.....	17
➤ Une grande partie de ces déplacements sont relativement courts.....	17
➤ Un quart des actifs ont leur emploi à plus d'une demi-heure de leur domicile .....	18
➤ Une majorité de flux circonscrits au cœur de l'agglomération.....	21
➤ La ville de Rouen est impliquée dans plus de 100 000 flux, dont 25 000 en transit.	22
3) LES FLUX RELATIFS À CHAQUE PÔLE D'EMPLOI .....	24
PÔLE DE ROUEN.....	24
PÔLES DE LA RIVE GAUCHE .....	27
PÔLE DU PLATEAU NORD.....	28
PÔLES DE L'AGGLOMÉRATION D'ELBEUF .....	29
PÔLE DE LOUVIERS - VAL DE REUIL .....	30
AUTRES PÔLES D'EMPLOI.....	31
4) LES FLUX GÉNÉRÉS PAR CHAQUE SECTEUR DE RÉSIDENCE.....	32

### ANNEXES (documents à télécharger séparément) :

Annexe 1 : cartes par pôle d'emploi

Annexe 2 : cartes par secteur de résidence



## 1) PRÉSENTATION DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

### ➤ Un territoire de près d'un million d'habitants et de 400 000 actifs

Avec près d'un million d'habitants, 400 000 actifs résidents et presque autant d'emplois, la zone d'étude représente plus de la moitié de la population et de l'emploi haut-normands.

#### **DÉFINITION DE LA ZONE D'ÉTUDE : LES TERRITOIRES JUSQU'À UNE DEMI-HEURE DU CONTOURNEMENT**

*Une zone d'étude regroupant les territoires susceptibles d'être « impactés » par le projet de contournement a été définie avec l'équipe du SCOT. Il a été convenu que ces territoires se situaient **jusqu'à environ une demi-heure d'accès** (par la route) du point d'échange le plus proche (les huit points d'échanges sur le contournement se situant sur les communes de Isneauville, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Boos, Saint-Étienne-du-Rouvray, Saint-Aubin-Celloville, Igoville, Pont-de-l'Arche et Incarville). Il a également été décidé de **prendre en bloc les structures intercommunales**, même quand une partie de leur territoire se situait un peu au-delà de la demi-heure de temps d'accès.*

*Au total, la zone d'étude (voir carte page 12) regroupe ainsi 5 Communautés d'Agglomération, 25 Communautés de Communes et 9 communes n'appartenant à aucune structure intercommunale (essentiellement dans la vallée de l'Andelle).*

### ➤ Les emplois fortement concentrés dans le SCOT Rouen-Elbeuf

L'activité économique au sein de la zone d'étude est assez fortement concentrée dans le SCOT : celui-ci regroupe 54% des emplois de la zone.

**Le pôle de Rouen** (commune) domine nettement l'offre locale d'emplois avec 75 000 postes (dans le champ de l'étude), soit plus d'1/5 des emplois de la zone et 40% des emplois du SCOT.

A un niveau inférieur, 3 pôles structurent eux aussi fortement l'économie locale, avec environ 25 000 emplois chacun : Rive gauche-est, Rive Gauche-Ouest, et plateau Nord (à eux trois ils représentent aussi plus d'1/5 des emplois de la zone).

Viennent ensuite, autour de 15 000 emplois, la vallée du Cailly et les pôles d'Elbeuf-Rive Gauche, d'Elbeuf-Rive Droite et de Louviers-Val-de-Reuil.

La vallée de l'Andelle, Plateau Est et Aubette-Robec peuvent être considérés comme des pôles plus mineurs (autour de 5 000 emplois).

Vernon et surtout Évreux constituent des pôles économiques importants mais très excentrés dans la zone d'étude.

L'ensemble de ces 13 pôles représente ainsi plus des 3/4 des emplois de la zone ; le reste (un peu plus de 80 000 emplois) se répartit de façon assez diffuse dans le reste du territoire d'étude. En particulier, on note une très faible densité d'emplois dans un grand quart Nord-Est de la zone.

### 13 PÔLES D'EMPLOI ET 35 SECTEURS DE RÉSIDENCE

Les déplacements domicile-travail peuvent être appréhendés selon deux angles d'entrée : le lieu de résidence (point de départ du déplacement domicile-travail) ou le lieu de travail (destination du déplacement).

Pour l'approche par le lieu de résidence, 35 secteurs de résidence ont été définis (voir carte page 12). Il s'agit des 7 secteurs internes au SCOT Rouen-Elbeuf, des 3 Communautés d'Agglomération de l'Eure et des 25 Communautés de Communes du périmètre d'étude, certaines ayant été « complétées » par les communes isolées les plus proches<sup>1</sup>. Pour chacun des 35 secteurs de résidence de la zone d'étude, une carte présente les lieux de travail précis des actifs qui y résident (annexe 2).

Pour l'approche par le lieu de travail, on a défini 13 pôles d'emploi (voir carte page 9). Afin de permettre une analyse fine des déplacements, chaque pôle correspond en fait à un « micro-pôle » d'emploi, regroupant un nombre très limité de communes (entre 1 et 9) mais disposant d'un nombre significatif d'emplois et se caractérisant par une cohérence et une continuité géographiques fortes (exemples : la rive droite de l'agglomération elbeuvienne, le plateau Nord, ...). Aux 7 pôles correspondant à l'agglomération de Rouen et aux 2 de celle d'Elbeuf s'ajoutent un pôle pour chaque Communauté d'Agglomération de l'Eure et un pour la vallée de l'Andelle. Chacun de ces 13 pôles fait l'objet dans l'étude d'une cartographie détaillée des flux domicile-travail (annexe 1).

Composition communale de chaque pôle d'emploi :

- ROUEN : Rouen
- RIVE GAUCHE EST : Sotteville-lès-Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Oissel
- RIVE GAUCHE OUEST : Petit-Quevilly, Grand-Quevilly, Petit-Couronne, Grand-Couronne
- PLATEAU NORD : Mont-Saint-Aignan, Bois-Guillaume, Bihorel, Isneauville
- VALLÉE DU CAILLY : Malaunay, Le Houleme, Notre-Dame-de-Bondeville, Maromme, Déville-lès-Rouen, Canteleu
- ELBEUF RIVE DROITE : Tourville-la-Rivière, Cléon, Saint-Aubin-lès-Elbeuf
- ELBEUF RIVE GAUCHE : Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Martot, Criquebeuf-sur-Seine
- PLATEAU EST : Bonsecours, Mesnil-Esnard, Franqueville-Saint-Pierre, Boos, Amfreville-la-Mivoie, Belbeuf
- AUBETTE-ROBEC : Darnétal, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Saint-Jacques-sur-Darnétal
- VALLÉE DE L'ANDELLE : Igoville, Alizay, Pitres, Romilly-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Fleury-sur-Andelle, Charval, Le Manoir, Radepont
- LOUVIERS / VAL-DE-REUIL : Val-de-Reuil, Incarville, Louviers, Pont-de-l'Arche, Le Vaudreuil, Les Damps, Léry
- ÉVREUX : Évreux, Gravigny
- VERNON : Vernon, Saint-Marcel

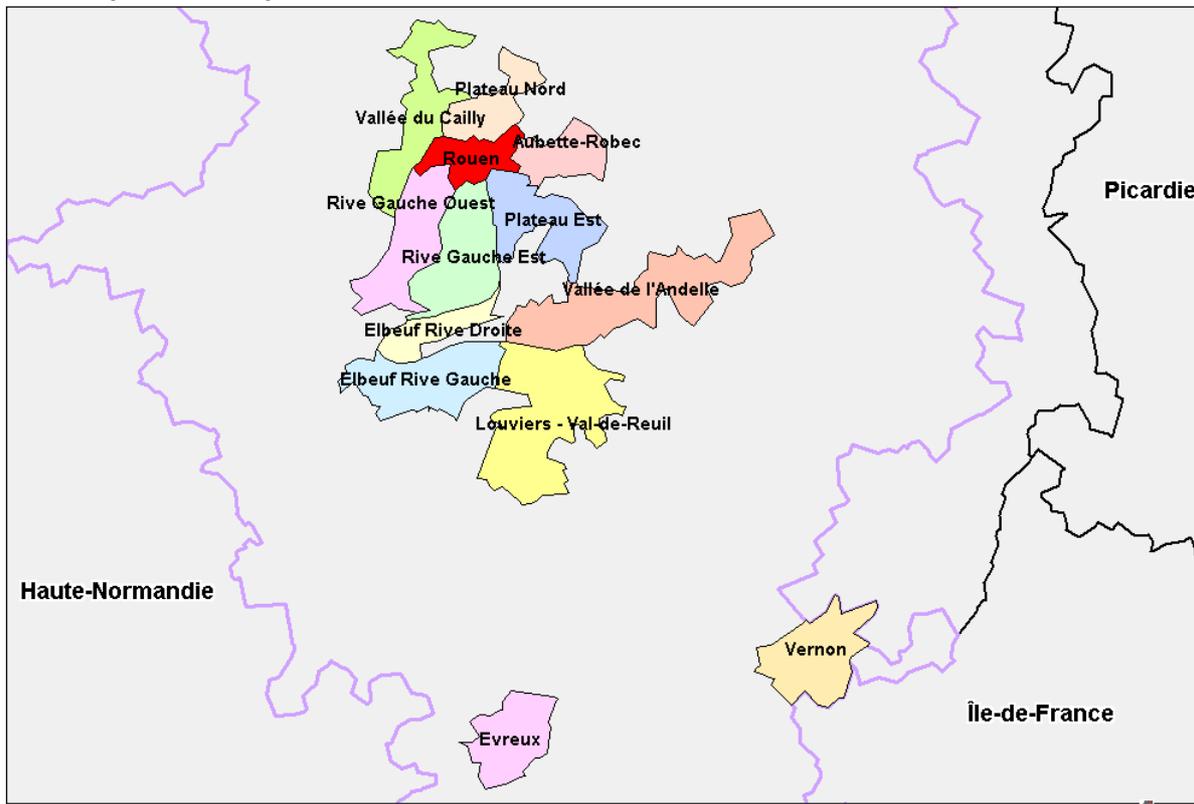
#### ➤ Les populations un peu moins concentrées que les emplois

Conséquence du phénomène de périurbanisation à l'œuvre depuis au moins trois décennies, les habitants sont un peu moins concentrés dans les pôles urbains que les emplois. En effet, si le SCOT regroupe 54% des emplois du territoire, il n'« héberge » que 47 % des actifs résidents (42% dans la Communauté d'Agglomération de Rouen et 5% dans celle d'Elbeuf). Ce décalage à lui seul explique le nombre relativement élevé de déplacements domicile-travail entre les agglomérations du SCOT et leurs périphéries.

Les principaux pôles de l'Eure pèsent 23% des actifs résidents : il s'agit des Communautés d'Agglomération d'Évreux, de Seine-Eure, des Portes de l'Eure et de la Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine.

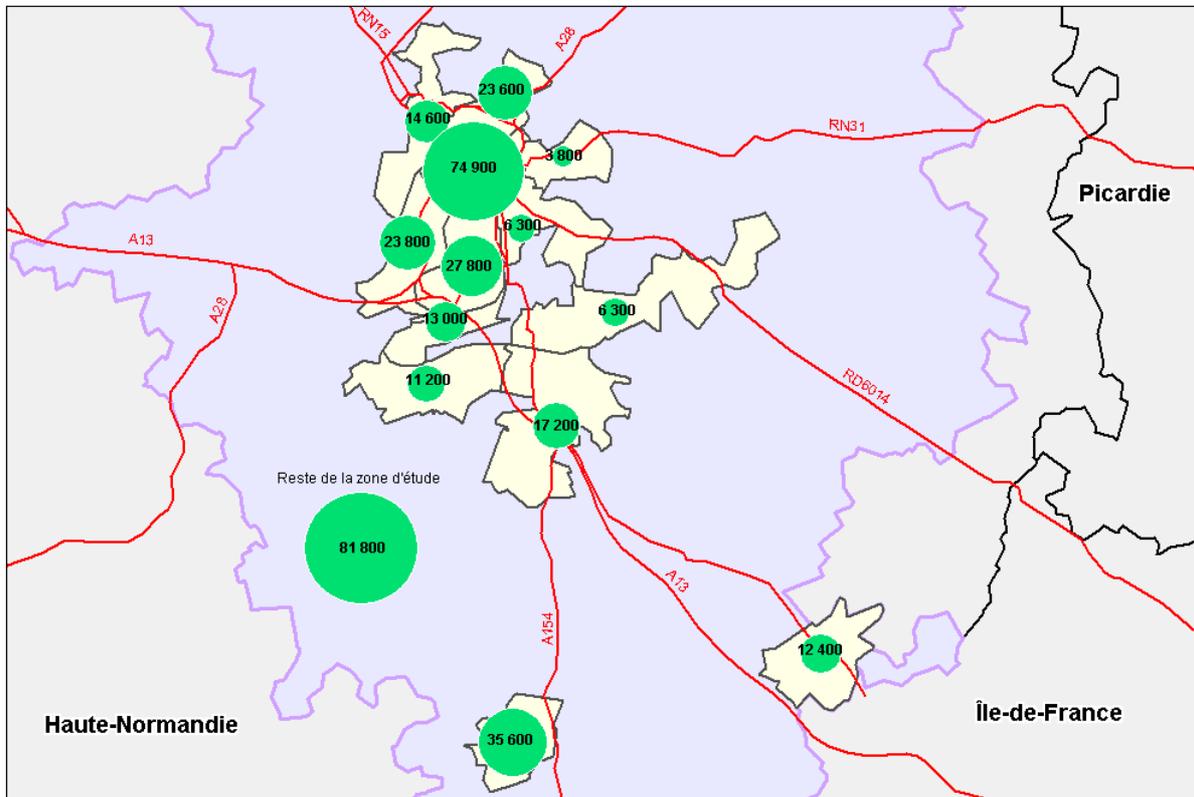
<sup>1</sup> 6 communes de la vallée de l'Andelle ont été rattachées pour les besoins de l'étude à la CC du bassin d'emploi de l'Andelle, Porte-joie a été intégrée à la CA Seine-Eure, Bois-Hérault à la CC du Moulin d'Écalles et Saint-Martin-Osmonville à la CC de Saint Saëns - Porte de Bray

## Les 13 pôles d'emploi



— Contour zone d'étude — Contour régional

## Nombre d'emplois par pôle

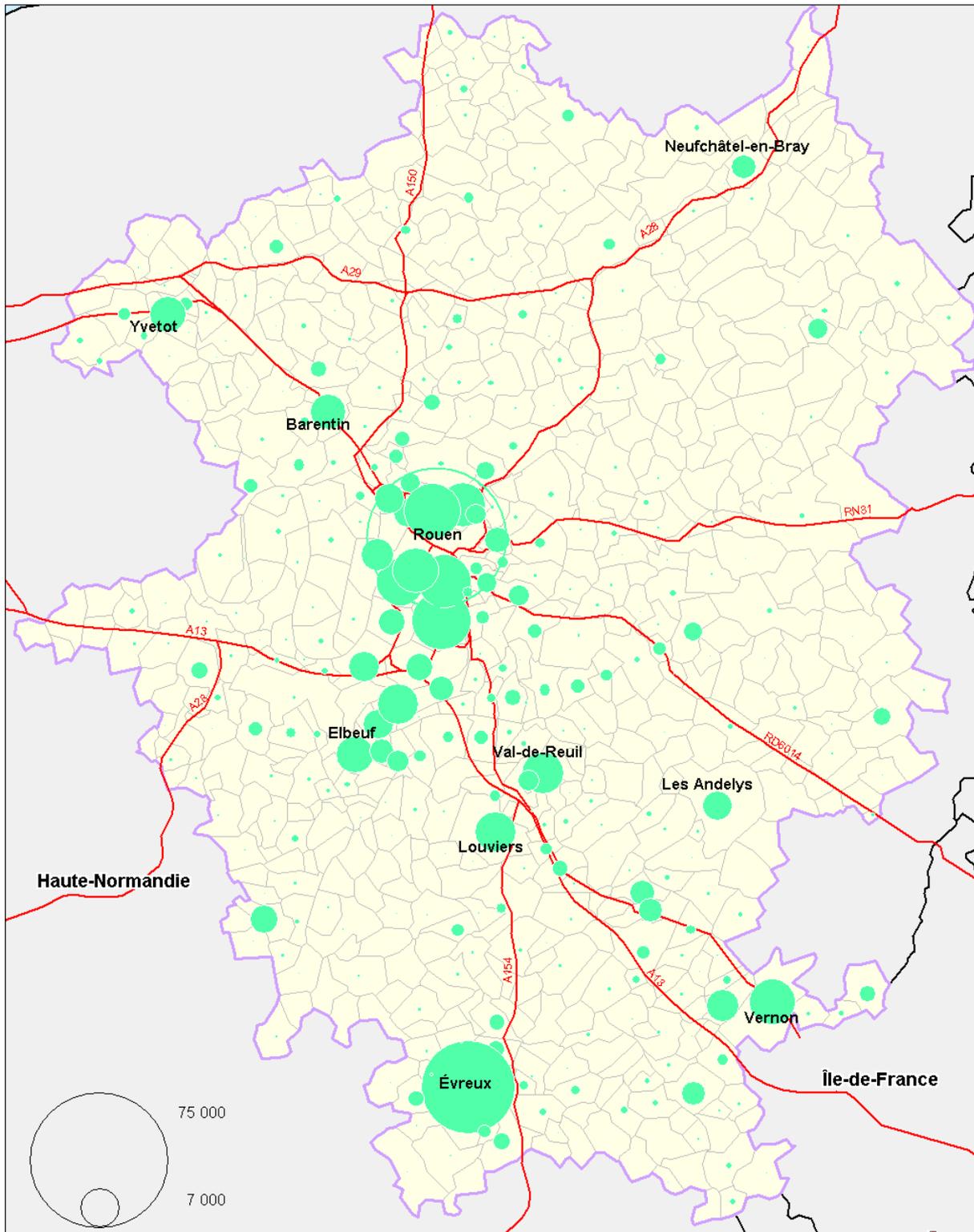


— Contour zone d'étude — Contour régional

Total des emplois par pôle : 270 500

Source : Insee ( DADS et FGE au 31/12/2004)  
© IGN - Insee 2007

# Nombre d'emplois par commune



— Contour zone d'étude — Contour régional

Source : Insee ( DADS et FGE au 31/12/2004 )  
© IGN - Insee 2007

**Nombre total d'emplois au lieu de travail : 352 300**

### ➤ Des « fonctions » différentes selon les territoires

La répartition des emplois sur le territoire ne coïncide pas exactement avec celle des lieux de résidence des actifs. Ce décalage se traduit pour les territoires par des « fonctions » différenciées. En effet, certains territoires concentrent plus d'emplois que d'actifs résidents (pôles d'emploi), d'autres ont au contraire une vocation plus résidentielle (voir carte page 14).

**Plusieurs secteurs géographiques ont une fonction de pôle d'emploi très affirmée :** ils disposent de plus d'emplois qu'ils n'hébergent d'actifs et exercent ainsi une attraction économique sur les secteurs voisins (ou même éloignés). Dans le SCOT, il s'agit de Rouen, du plateau Nord, des secteurs rive gauche et d'Elbeuf dans une moindre mesure. Les communautés de Seine-Bord, de Seine-Eure et d'Évreux se rangent dans la même catégorie.

A l'inverse, **d'autres territoires ont une fonction essentiellement résidentielle.** Ils disposent de peu d'emplois au regard des actifs qui y habitent et une grande partie de ceux-ci travaillent dans des pôles d'emplois extérieurs. Presque tous les secteurs dans un rayon d'une trentaine de km autour de Rouen sont dans cette situation mais à des degrés variables. Les zones les plus résidentielles se situent plutôt dans une grande couronne nord de l'agglomération de Rouen. Certains secteurs ont même moins de trois emplois pour un actif résident (Communauté de Communes du Moulin d'Écalles, du Plateau de Martainville, du Plateau Vert, de Lyons-la-Forêt et d'Amfreville-la-Campagne).

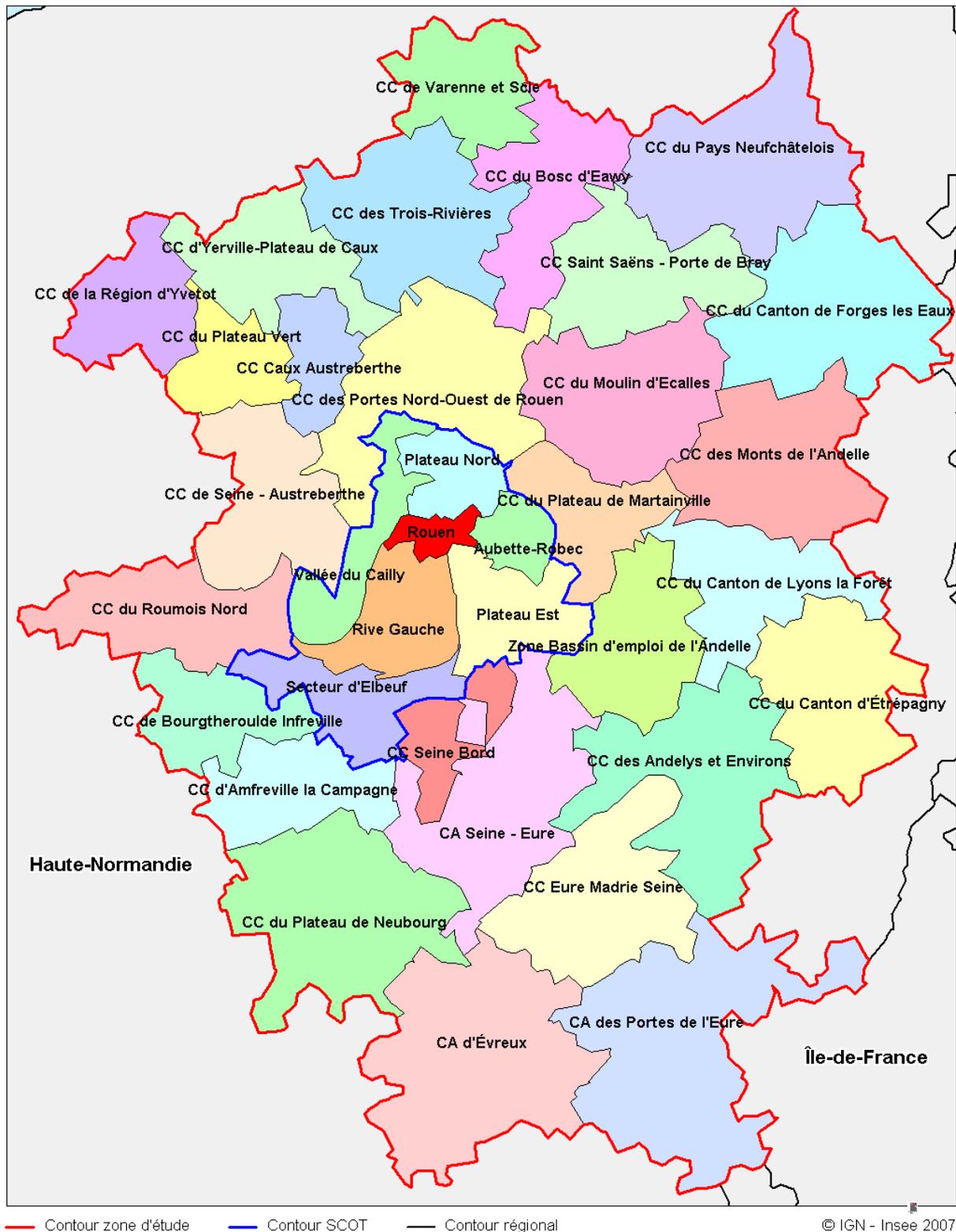
### ➤ Un réseau routier essentiellement radial

Carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers, le centre de l'agglomération rouennaise est le point de passage obligé de différents flux de trafic. Hors l'autoroute A13 qui dessert à la fois le secteur d'Elbeuf, la rive gauche de l'agglomération de Rouen ainsi que le pôle de Louviers-Val de Reuil, l'agglomération compte une trentaine de voies pénétrantes (3 autoroutes, 7 routes nationales et 20 routes départementales), dont une vingtaine recevant des trafics significatifs.

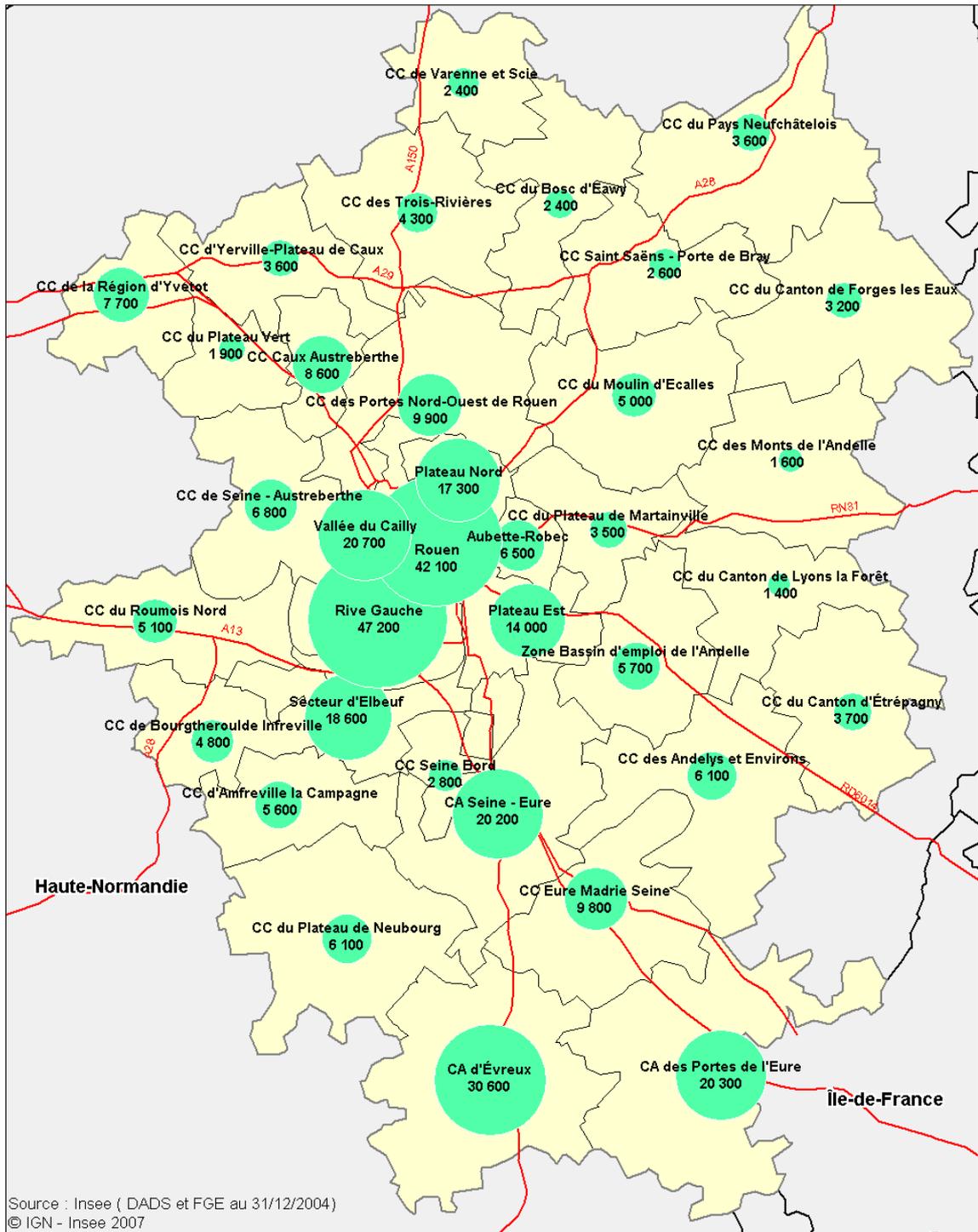
Au sein de l'agglomération, deux infrastructures structurent actuellement les flux : la rocade Nord-Est de Rouen (N28) et le boulevard industriel (RD18E), aménagés en 2x2 voies entre l'A28 et l'A13, d'une part, et la voie Sud III (avec le 6ème pont sur la Seine) qui relie, d'autre part, l'A150 et l'A13 depuis 2008.

Les différents trafics d'échange et de transit (local et régional) saturent le réseau urbain et se retrouvent concentrés sur les différents ponts pour la traversée de la Seine.

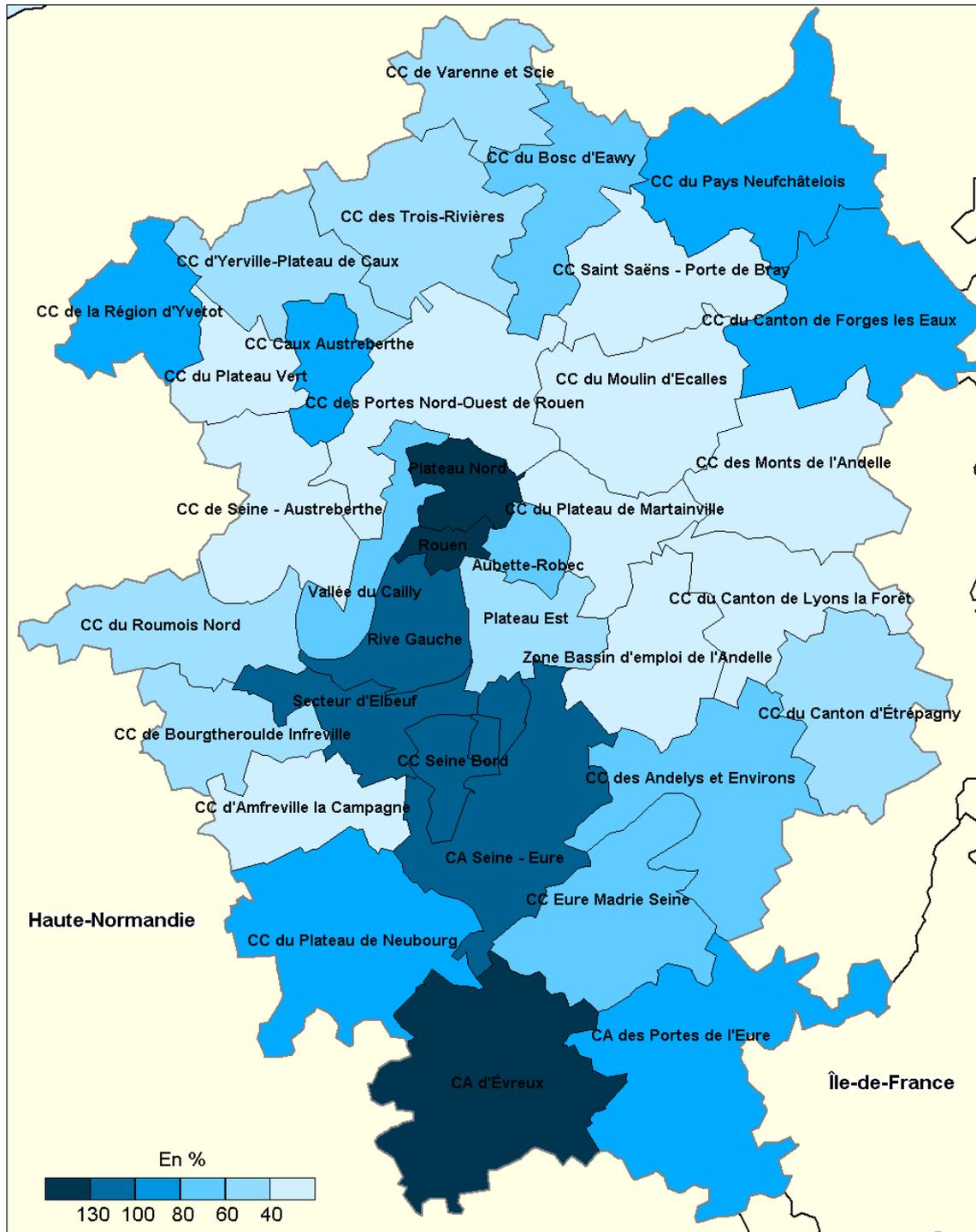
## La zone d'étude et les 35 secteurs de résidence



## Les actifs au lieu de résidence dans les secteurs de résidence



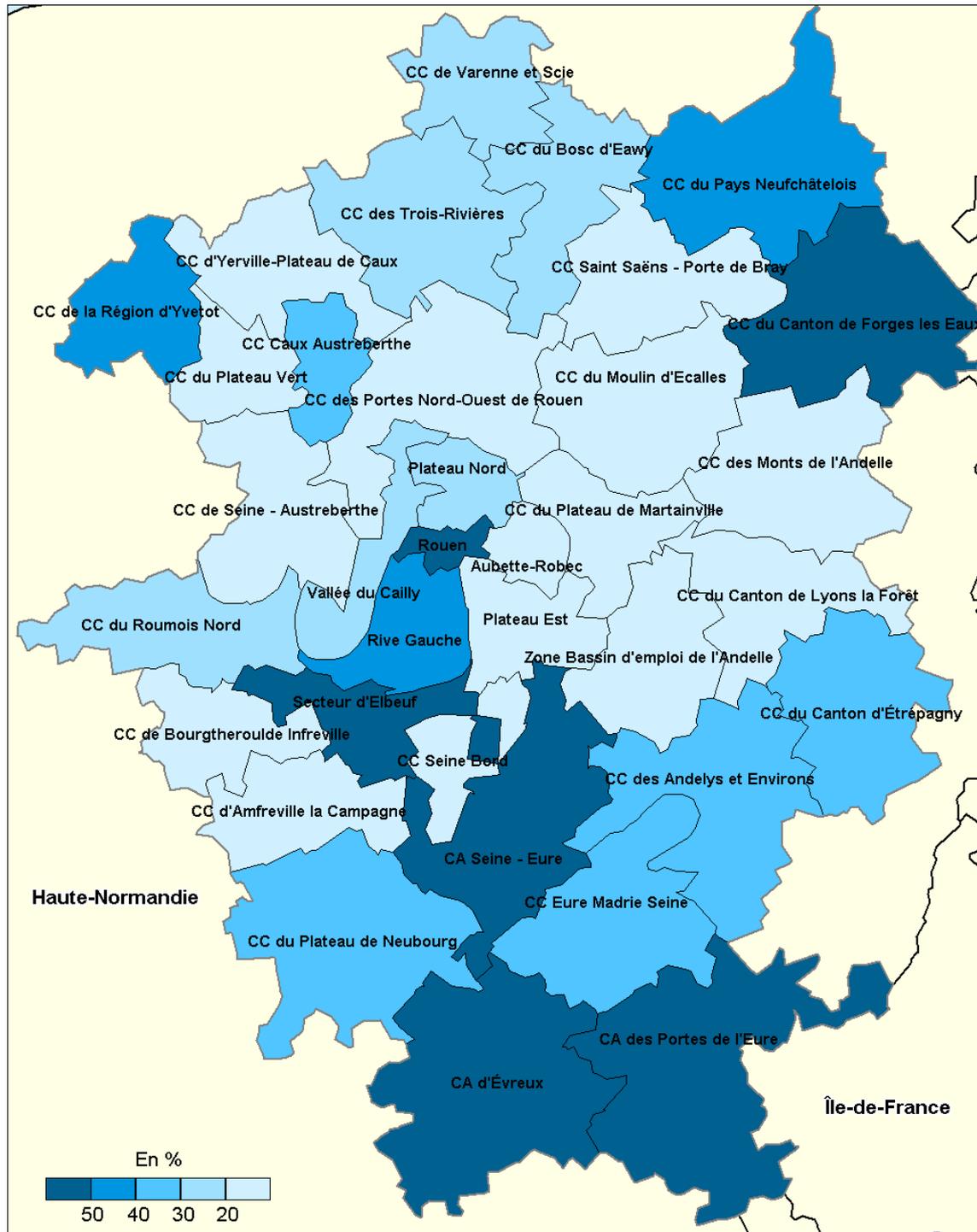
## Taux d'emploi (1) par secteur de résidence



Source : Insee ( DADS et FGE au 31/12/2004)  
© IGN - Insee 2007

(1) rapport entre les emplois présents dans le secteur de résidence et les actifs qui y habitent quel que soit leur lieu de travail

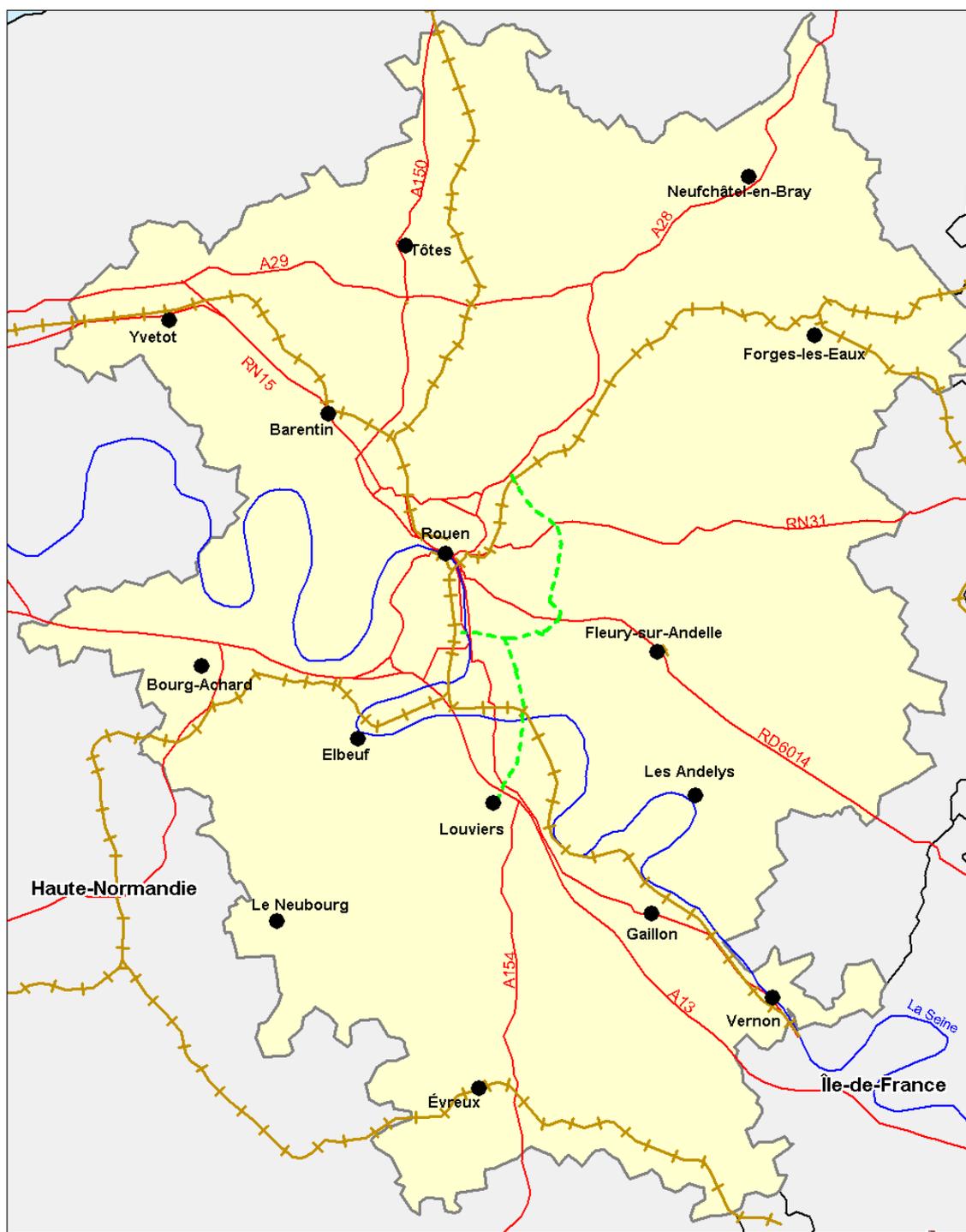
## Part des stables (1) par secteur de résidence



Source : Insee ( DADS et FGE au 31/12/2004)  
© IGN - Insee 2007

(1) parmi les actifs qui habitent le secteur de résidence, part de ceux qui ont leur emploi dans ce même secteur

## Les principales infrastructures dans la zone d'étude



— Zone d'étude    — Routes    — Voies ferrées voyageurs    - - - Contournement Est

© IGN - Insee 2007

## 2) VISION D'ENSEMBLE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DANS LA ZONE D'ÉTUDE

### ➤ 300 000 déplacements domicile-travail dans la zone d'étude.

Parmi les 400 000 actifs résidant dans la zone d'étude, trois sur quatre ont leur emploi dans ce même territoire. Il en découle 300 000 déplacements domicile-travail internes au territoire d'étude. Bien sûr, une partie importante de ces mobilités n'est a priori pas concernée par le projet de contournement. C'est le cas par exemple des déplacements « périphériques », éloignés du centre du territoire d'impact, ou des flux limités à la façade Ouest de l'agglomération rouennaise. On peut considérer que **les déplacements susceptibles d'être influencés par la nouvelle infrastructure représentent une partie (difficilement mesurable) des 200 000 flux<sup>2</sup> orientés vers un des pôles d'emploi du SCOT ou vers ceux de la vallée de l'Andelle et de Louviers-Val-de-Reuil.**

#### UNE SOURCE QUI COUVRE PLUS DE 90% DE L'ENSEMBLE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Jusqu'à une date très récente, le recensement de population était la seule source robuste permettant de mesurer les déplacements domicile-travail à une échelle géographique fine. Le dernier recensement complet remontant à 1999, l'Insee a investi d'autres sources d'information afin de disposer d'une vision beaucoup plus récente de ces déplacements. En exploitant essentiellement les **Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS)**, obligatoires pour tout employeur hors fonction publique d'État et hors monde agricole, ainsi que le **Fichier Général État (FGE)** pour les agents de la fonction publique d'État, l'Insee a élaboré une base de données couvrant finalement les navettes domicile-travail de la quasi-totalité des salariés. **La date d'observation est le 31/12/2004.** Cette base couvre **environ 90% des emplois** (352 000 emplois pour la zone d'étude sur un total estimé de 390 000 à 395 000). Il manque les salariés du monde agricole, les personnels des services à domicile et tous les non salariés (agriculteurs, artisans, commerçants, indépendants, professions libérales, ...), mais ces professions sont en général beaucoup moins mobiles pour l'emploi que la moyenne des salariés car beaucoup travaillent « à domicile » ; on peut donc estimer que les données traitées dans l'étude couvrent **près de la totalité des déplacements domicile-travail significatifs.**

### ➤ Une grande partie de ces déplacements sont relativement courts

La très grande majorité de ces 200 000 flux peuvent être considérés comme **relativement courts** (au moins en distance si ce n'est en durée). En effet, 78% d'entre eux émanent de résidents du SCOT, de la communauté Seine-Eure ou du bassin de la vallée de l'Andelle. Les 22% restants viennent essentiellement d'une « première couronne » relativement proche (14%) tandis que les flux plus longs ne représentent que 8% du total.

<sup>2</sup> dans ce rapport, un *déplacement domicile-travail* pourra aussi être appelé *flux* ou *navette* : il correspond dans tous les cas à un « aller-retour » ; par ailleurs, les déplacements se font essentiellement en voiture individuelle mais parfois aussi en transports collectifs, sans que les données ne permettent de distinguer ces modes de transport

## Les flux avec l'ensemble des pôles d'emploi hors CA d'Évreux et CAPE

Flux avec les pôles d'emploi hors CA d'Évreux et CAPE <sup>3</sup>	202 000
dont flux originaires du SCOT Rouen-Elbeuf	141 000
dont flux originaires de la CASE ou du bassin de l'Andelle	17 000
dont flux originaires d'une "première couronne" <sup>4</sup>	28 000
dont flux originaires du reste de la zone d'étude	16 000
Autres flux dans la zone d'étude <sup>5</sup>	104 000
<b>Total des flux internes à la zone d'étude</b>	<b>306 000</b>

Source : Insee - DADS et FGE au 31/12/2004

### La place des déplacements domicile-travail dans l'ensemble des déplacements

Il y a bien sûr d'autres motifs pour se déplacer que le seul besoin de se rendre sur son lieu de travail : école, loisirs, achats, accompagnement d'autres personnes, visites... Dans l'ensemble de ces déplacements, le motif "travail" occupe une place importante mais minoritaire. L'Enquête Ménages Déplacements 2007 menée sur les aires urbaines de Rouen, d'Elbeuf et sur le SCoT Seine-Eure a établi à 14 % la part des déplacements domicile-travail "directs". Mais elle recense aussi 23 % de déplacements dits "secondaires", dans lesquels le motif "travail" peut être impliqué : enfants déposés à l'école sur le trajet domicile-travail, par exemple, ou achats réalisés sur le retour... Si on tient compte de ces déplacements "secondaires", on peut alors estimer que le motif travail intervient, directement ou indirectement, dans environ 20 % à 30 % de l'ensemble des mobilités. Cette proportion dépasse même 30 % aux heures de pointe. L'enquête montre également que 78 % des déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture, ce mode dominant largement les autres moyens de transport (marche à pied : 9 %, transports en commun : 8 %, deux roues : 3 %, autres : 2 %).

Pour en savoir plus : [Site de l'agglomération de Rouen](#) et consulter le rapport "Enquête ménages déplacements 2007".

### ➤ Un quart des actifs ont leur emploi à plus d'une demi-heure de leur domicile

La longueur ainsi que la durée des déplacements peut être estimée plus directement<sup>6</sup>. Parmi les 300 000 actifs qui résident et travaillent dans le territoire d'étude, **la moitié a un déplacement domicile-travail de plus de 16 minutes et le quart de plus de 28 minutes**. Les distances associées à ces mêmes proportions d'actifs sont respectivement de 7 km et de 15 km.

**Les secteurs de résidence connaissant les durées médianes de déplacement les plus élevées** (CC de Seine-Austreberthe, du Moulin d'Écalles et du plateau de Martainville) ne sont pas forcément les plus éloignés des principaux pôles d'emploi, situés

<sup>3</sup> c'est-à-dire avec les 9 pôles inclus dans le SCoT Rouen-Elbeuf ainsi qu'avec les pôles de Louviers-Val de Reuil et de la vallée de l'Andelle

<sup>4</sup> à savoir les CC de Caux-Austreberthe, de Seine-Austreberthe, des Portes Nord-Ouest de Rouen, du Moulin d'Écalles, du Plateau de Martainville, de Seine-Bord, d'Amfreville la Campagne et de Bourgheroulde

<sup>5</sup> actifs travaillant dans les autres pôles (CA d'Évreux et CAPE) ou dans d'autres communes de la zone d'étude

<sup>6</sup> la durée des trajets domicile-travail correspond à un déplacement en voiture individuelle ; elle a été estimée grâce au distancier élaboré par l'INRA au plan national (distances et durées) qui applique des vitesses moyennes différentes selon le type d'axe routier, selon sa localisation en termes de densité urbaine et dans des circonstances « d'heures pleines ». Par convention, un déplacement à l'intérieur d'une même commune sera considéré comme de durée et de distance nulles.

au cœur de l'agglomération (voir cartes page 20) ; en fait, ils connaissent des durées élevées **surtout parce qu'ils ne disposent que de très peu d'emplois « sur place »**. De même, les territoires les plus proches du « centre économique » ne connaissent pas nécessairement les durées les plus faibles. Certes, la durée médiane est très faible pour les Rouennais car beaucoup d'entre eux travaillent dans leur ville. Mais **le temps médian de transport** (à supposer qu'il s'effectue en voiture) **est relativement élevé pour les résidents du plateau Est ou de la vallée du Cailly** (environ 25 minutes) et **même du secteur de la rive gauche** (22 minutes). La plus faible fluidité de circulation sur les axes intra-urbains est la cause essentielle de ces résultats.

Si on mesure les durées de déplacement en fonction du lieu de travail et non plus du lieu de résidence (voir tableau), les pôles d'emploi du centre de l'agglomération se détachent : **la moitié des actifs qui travaillent à Rouen ou sur la rive gauche ont un trajet supérieur à 25 minutes**. Là aussi l'encombrement des axes urbains explique ces durées relativement élevées. Les trajets médians sont inférieurs à 20 minutes pour les autres pôles et même seulement d'une dizaine de minutes pour la rive gauche de l'agglomération d'Elbeuf et pour le pôle de la vallée de l'Andelle.

### Longueur et durée des déplacements domicile-travail vers les pôles d'emploi

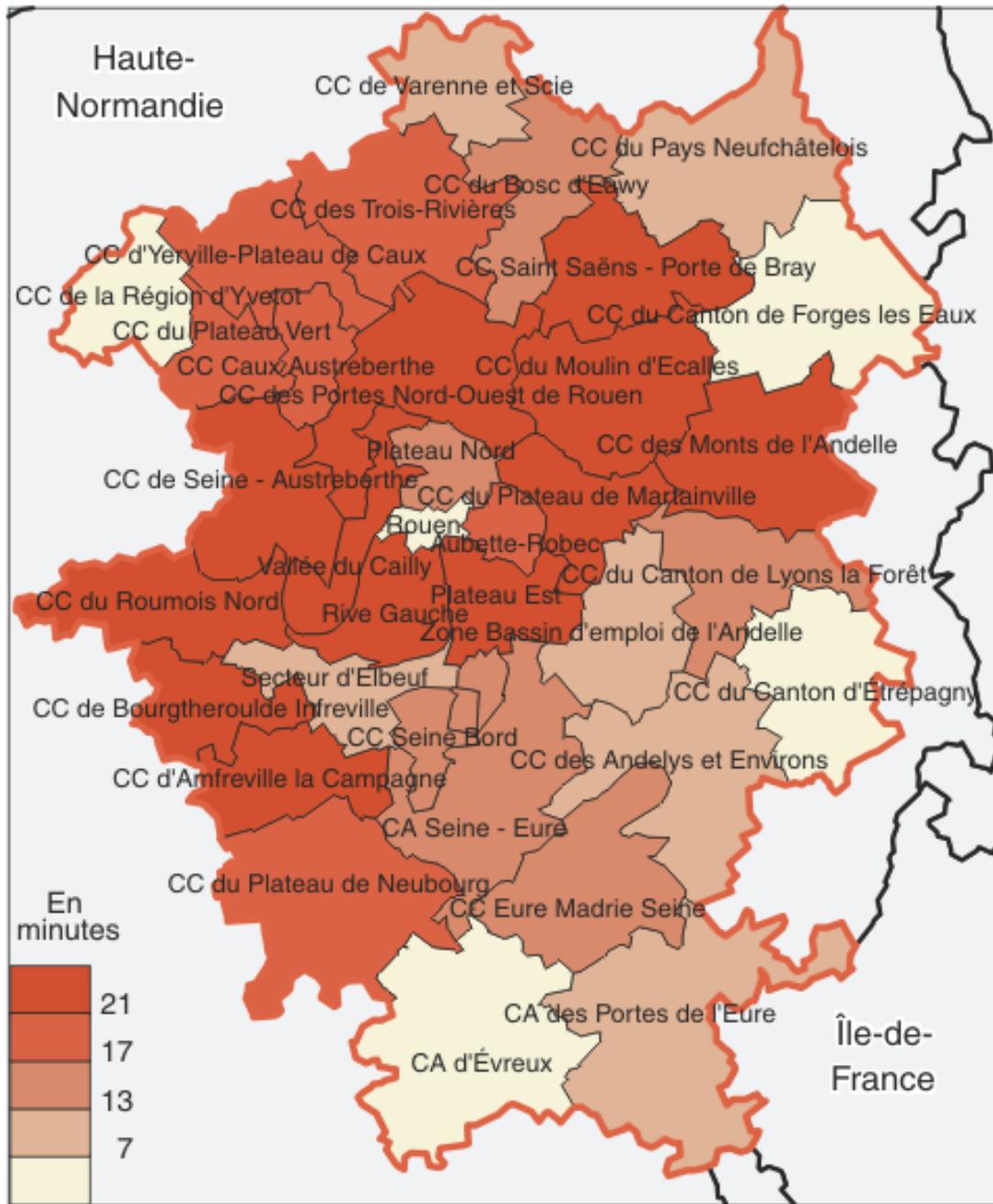
Pôle d'emploi	Distance (en km)			Durée (en minutes)		
	1er quartile	médiane	3ème quartile	1er quartile	médiane	3ème quartile
Rouen	0,0	5,5	12,2	0	23	30
Rive Gauche Est	4,3	8,3	14,6	13	25	34
Rive Gauche Ouest	3,5	7,8	16,5	11	24	35
Plateau Nord	3,2	7,7	15,2	15	20	32
Vallée du Cailly	2,0	7,3	13,1	5	18	27
Plateau Est	3,2	8,3	13,7	9	19	31
Aubette-Robec	3,6	7,8	13,2	10	19	28
Elbeuf Rive Droite	4,6	10,6	17,7	10	19	29
Elbeuf Rive Gauche	1,3	5,1	14,0	2	11	23
Vallée de l'Andelle	3,0	8,7	16,2	5	10	20
Louviers / Val-de-Reuil	1,2	8,8	18,3	3	18	26
<b>Ensemble des pôles *</b>	<b>1,3</b>	<b>6,9</b>	<b>14,8</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>28</b>

Source : Insee (DADS et FGE au 31/12/2004) - Distancier INRA

**Lecture du tableau** : parmi les actifs résidant dans le territoire d'étude et travaillant dans le pôle plateau nord, un quart a un trajet de moins de 15 minutes, la moitié un trajet de moins de 20 minutes et un dernier quart un trajet de plus de 32 minutes.

\* Parce qu'ils connaissent beaucoup de flux avec l'extérieur de la zone d'étude, les pôles d'Évreux et de Vernon ne figurent pas dans le tableau.

**Durée médiane des déplacements domicile-travail\*  
par secteur de résidence**



— Contour zone d'étude      Source : Insee (DADS et FGE au 31 décembre 2004)  
 — Contour régional      © IGN - Insee 2009

\* seulement pour les actifs travaillant dans la zone d'étude

➤ Une majorité de flux circonscrits au cœur de l'agglomération

Si on considère les déplacements domicile-travail entre tous les secteurs de résidence du périmètre d'étude, **près de la moitié des flux sont internes au SCoT (138 000)**.

Les secteurs de Rouen et de la rive gauche rassemblés peuvent être considérés comme constituant le cœur géographique mais aussi économique du SCoT ; ce centre économique ainsi défini représente en effet près des 2/3 des emplois du SCoT. **Les flux internes à ce cœur d'agglomération sont dominants** : ils représentent près de la moitié des flux internes au SCoT (44%).

Les déplacements « centripètes », c'est à dire des secteurs « périphériques » vers Rouen ou vers la rive gauche, en représentent à peine plus de 20% (30 000 flux). Ils sont logiquement beaucoup plus nombreux que les flux inverses : 14 000 déplacements « centrifuges », soit 10%. **Restent 33 000 navettes** (quasiment le quart des flux internes au SCoT) qu'on peut qualifier de « périphériques »<sup>7</sup> mais qui recouvrent essentiellement des flux internes à chaque secteur périphérique, donc relativement courts.

Les flux internes au SCoT Rouen-Elbeuf et à l'ensemble de la zone d'étude										
Lieu de travail	Lieu de résidence									Total
	Aubette-Robec	Plateau Est	Plateau Nord	Rive Gauche	Rouen	Secteur d'Elbeuf	Vallée du Cailly	Total SCoT Rouen-Elbeuf	Reste de la zone d'étude	
Aubette-Robec	1 000	300	250	400	500	50	250	2 750	1 000	3 750
Plateau Est	350	2 700	300	600	750	150	300	5 150	1 450	6 600
Plateau Nord	600	900	4 850	1 950	3 400	300	2 200	14 200	6 400	20 600
Rive Gauche	900	1 900	1 600	21 650	5 600	2 650	2 550	36 850	10 050	46 900
Rouen	2 350	4 400	5 800	12 700	21 350	1 400	6 200	54 200	13 300	67 500
Secteur d'Elbeuf	150	800	300	2 750	1 200	9 900	350	15 450	6 350	21 800
Vallée du Cailly	250	300	900	1 200	1 500	150	5 400	9 700	4 350	14 050
<b>Total SCoT Rouen-Elbeuf</b>	<b>5 600</b>	<b>11 300</b>	<b>14 000</b>	<b>41 250</b>	<b>34 300</b>	<b>14 600</b>	<b>17 250</b>	<b>138 300</b>	<b>42 900</b>	<b>181 200</b>
Reste de la zone d'étude	500	1 300	1 200	2 750	2 900	2 800	1 850	13 300	111 400	124 700
<b>Total</b>	<b>6 100</b>	<b>12 600</b>	<b>15 200</b>	<b>44 000</b>	<b>37 200</b>	<b>17 400</b>	<b>19 100</b>	<b>151 600</b>	<b>154 300</b>	<b>305 900</b>
Source : Insee - DADS et FGE au 31/12/2004										Unité : nombre
		Flux centraux		Flux centrifuges						
		Flux centripètes		Flux périphériques						

<sup>7</sup> À savoir les déplacements qui ne touchent ni la ville de Rouen, ni le secteur Rive Gauche

➤ **La ville de Rouen est impliquée dans plus de 100 000 flux, dont 25 000 en transit**

Sur les 300 000 déplacements internes à la zone d'étude, on peut estimer **qu'un peu plus de 100 000 flux passent par le nœud routier que constitue la commune de Rouen**<sup>8</sup>, qu'elle soit un point de départ, d'arrivée ou de passage.

Une partie de ces flux (un sur cinq) correspond à des déplacements peu significatifs puisqu'ils concernent des actifs qui à la fois habitent *et* travaillent à Rouen. D'autres personnes travaillent *ou* habitent à Rouen : elles sont à l'origine de flux beaucoup plus nombreux (près de trois sur cinq), pour lesquels la commune de Rouen constitue soit le départ soit la destination du déplacement.

Restent environ **25 000 déplacements en transit**, pour lesquels la ville de Rouen est un « passage obligé » sans être ni la destination ni l'origine.

---

**Les flux relatifs à la commune de Rouen**

---

Total des flux relatifs à la commune de Rouen	110 000
dont actifs habitant et travaillant à Rouen	21 000
dont actifs habitant (mais ne travaillant pas) à Rouen	16 000
dont actifs travaillant (mais n'habitent pas) à Rouen	47 000
dont actifs n'habitent ni ne travaillant à Rouen (transit)	26 000

---

Source : Insee - DADS et FGE au 31/12/2004

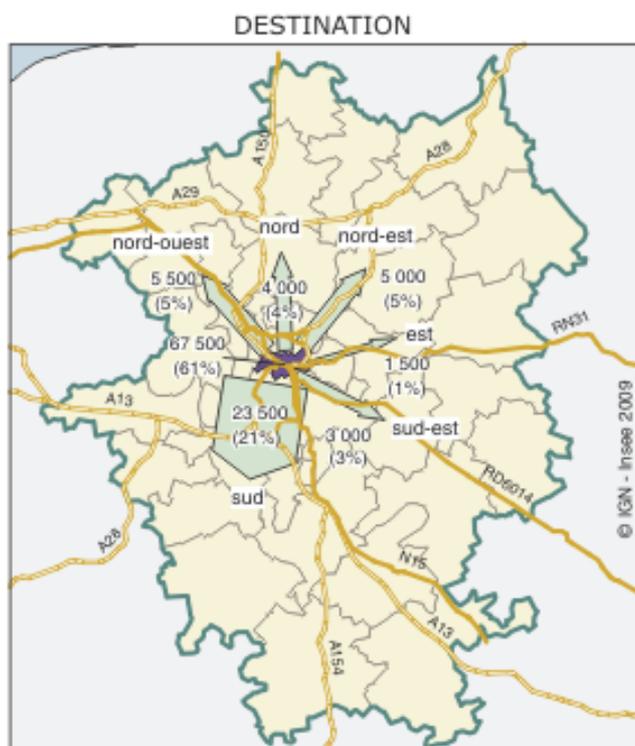
**Pour l'ensemble des flux touchant Rouen** (en transit ou pas, voir cartes haut de page 23), **les entrées se répartissent de façon assez équilibrée** entre les différentes origines géographiques. En sens inverse, **le sud apparaît clairement comme la destination principale** des flux sortants.

**Cette orientation des flux plutôt vers le sud se retrouve sur les seuls flux de transit** (voir cartes bas de page 23). La majorité des 25 000 « traversées » se fait du nord vers le sud, les autres déplacements en transit se répartissant de façon assez diffuse dans les autres directions. **L'orientation majoritaire des flux vers le sud** découle essentiellement de la prédominance des pôles d'emploi du Sud de Rouen (essentiellement de la Rive Gauche) sur ceux du Nord (et a fortiori de l'Est).

---

<sup>8</sup> voir encadré présentant la méthode d'estimation de l'incidence des déplacements domicile-travail sur la charge des axes routiers aux entrées d'agglomération (page 26)

## Total des flux domicile-travail impliquant la ville de Rouen \*



\* y compris les flux partant de Rouen ou arrivant à Rouen

## Flux domicile-travail traversant la ville de Rouen



Source : Insee (DADS et FGE au 31/12/2004)

### 3) LES FLUX RELATIFS À CHAQUE PÔLE D'EMPLOI

Pour chacun des 13 pôles d'emploi, une cartographie détaillée des déplacements domicile-travail est présentée dans l'annexe cartographique du rapport. 4 cartes ont été constituées pour chaque pôle :

- Ventilation des actifs travaillant dans le pôle selon la commune de résidence
- Ventilation des actifs travaillant dans le pôle selon le secteur de résidence<sup>9</sup>
- Taux de dépendance<sup>10</sup> des communes à l'égard du pôle
- Taux de dépendance des secteurs de résidence à l'égard du pôle

Les principaux enseignements relatifs à chaque pôle sont présentés ci-après.

#### **PÔLE DE ROUEN : *des entrées quotidiennes assez bien réparties***

La commune de Rouen, de loin le premier pôle d'emploi du territoire d'étude, attire des flux répartis de façon assez équilibrée selon les directions d'origine. Près d'un actif sur trois qui travaille dans la capitale régionale arrive par le sud. Sur les 22 000 personnes concernées, la majorité réside dans la Rive gauche de l'agglomération (près de 13 000), mais beaucoup aussi sur le Plateau Est (environ 4 500 personnes qui rejoignent dans l'entrée sud-est les résidents de la vallée de l'Andelle notamment). Venant du sud, il faut également mentionner les actifs résidant dans l'agglomération d'Elbeuf (1 400) dans le Roumois (1 200) et dans l'agglomération Seine-Eure (700).

Le nord recouvre également un « petit tiers » (soit un peu plus de 20 000 personnes) des flux vers Rouen chaque jour. Les entrées par le nord-ouest (RN15, A150) sont nettement majoritaires : 12 000 actifs venant d'abord de la vallée du Cailly (plus de 6 000 personnes) puis des CC de Caux-Austreberthe (1 600) et de Seine-Austreberthe (1 300). La CC des portes Nord-Ouest de Rouen « envoie » plus de 2 000 d'actifs se répartissant sur différents axes au nord, à l'image du Plateau Nord (près de 6 000). L'entrée nord-est, en plus d'une partie des résidents du Plateau Nord, draine également les actifs de la CC du Moulin d'Ecalles et du pays de Bray.

Les actifs entrant par l'est (RN31) sont moins nombreux : environ 3 500 personnes résidant presque exclusivement dans les secteurs Aubette-Robec et Plateau de Martainville.

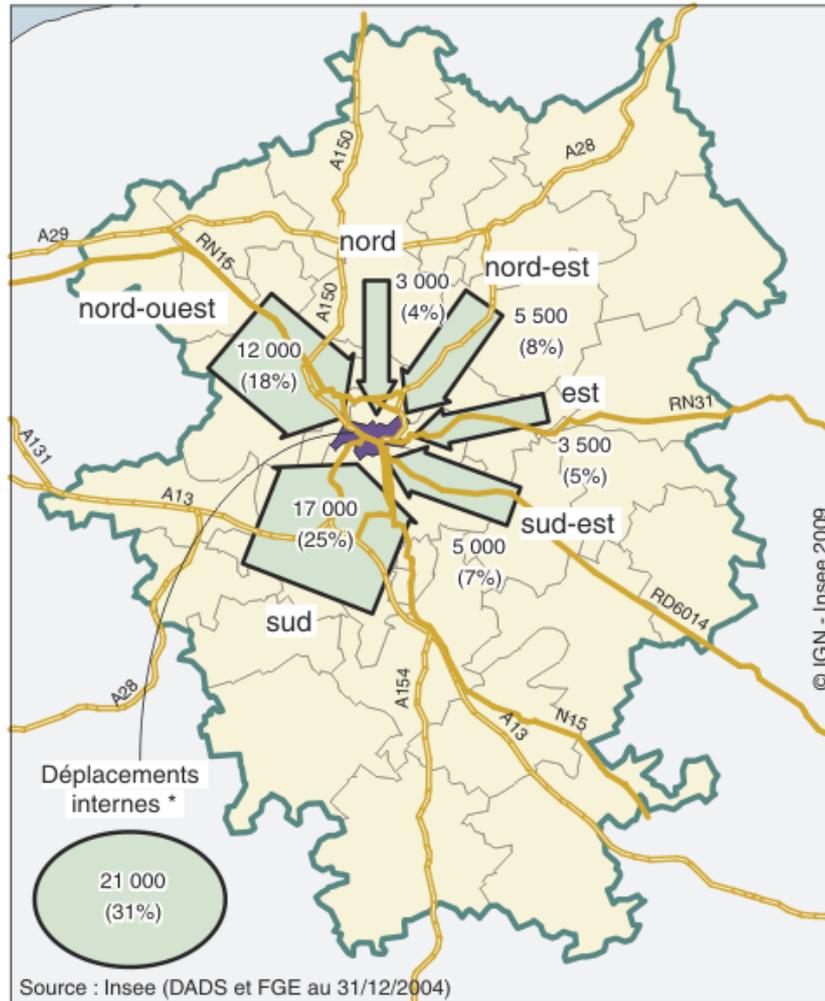
Enfin, il ne faut pas négliger les déplacements qui se font à l'intérieur de la ville de Rouen (21 000 actifs habitant et travaillant dans la commune) et dont une partie passe quotidiennement la Seine.

De façon générale, si le Plateau nord et les communes de l'Est (Plateau Est, Aubette-Robec, Plateau de Martainville...) sont fortement dépendantes de Rouen pour l'emploi, elles adressent des flux nettement moins nombreux que la Rive Gauche, qui est le premier « émetteur » d'actifs chaque jour vers Rouen. Mais la rive gauche est plus « autonome », sa dépendance à l'égard de ville de Rouen étant limitée par le fait que beaucoup de résidents de ces communes, grâce à une offre locale d'emplois importante, travaillent « sur place ».

<sup>9</sup> voir définition des secteurs page 4

<sup>10</sup> le taux de dépendance d'une commune (ou d'un secteur) à l'égard d'un pôle d'emploi représente la part des actifs résidant dans cette commune et qui travaillent dans le pôle.

**Actifs travaillant dans la commune de ROUEN  
selon l'axe d'entrée dans la zone**



\* Actifs travaillant et résidant dans la commune

**Note de lecture :** les entrées "sud" comprennent tous les déplacements empruntant les axes entrant dans Rouen par la rive gauche ( "Sud III", boulevard industriel et toutes les voies situées entre ces deux axes principaux). Dans l'entrée "sud-est" se rejoignent les flux empruntant les N14 et N15. L'entrée "nord-ouest" regroupe les flux arrivant par les axes A150, N15 et N27. L'entrée "nord" regroupe les arrivées (peu nombreuses) par les voies secondaires comprises entre la N27 et l'A28.

### L'incidence des déplacements domicile-travail sur la charge des axes routiers aux entrées d'agglomération : méthode d'estimation

Conformément à la logique du travail engagé par le syndicat mixte pour le SCoT Rouen-Elbeuf, à savoir un diagnostic territorial constituant un état initial avant réalisation de l'infrastructure routière, l'étude dresse un état des lieux des déplacements domicile-travail dans la zone d'impact mais ne va pas jusqu'à simuler les effets potentiels du contournement sur les itinéraires quotidiens des actifs et donc sur des « déplacements » éventuels de trafics de véhicules. Ce travail reposerait sur des hypothèses trop fragiles de comportement des actifs.

Mais pouvoir apprécier les incidences des déplacements domicile-travail sur le réseau routier actuel, en particulier sur les points sensibles que constituent les entrées de ville ou d'agglomération, présente à la fois un intérêt évident et des garanties de robustesse suffisantes.

Nous avons donc estimé, pour chaque pôle d'emploi important, la répartition des flux selon les grands axes d'entrée dans le pôle. Comme nous ne connaissons effectivement que les points de départ et d'arrivée des déplacements (le lieu de domicile et le lieu de travail), nous avons dû formuler dans chaque cas des hypothèses d'itinéraire. Ces hypothèses peuvent être considérées comme solides dans la très grande majorité des cas, mais parfois discutables dans d'autres situations plus rares. Par exemple, il paraît évident que les actifs de la CC de Saint-Saëns qui travaillent à Rouen emprunteront dans leur quasi-totalité l'A28, alors que ceux résidant dans la CC des portes nord-ouest de Rouen se répartiront entre l'A28 et l'A150 - RN27 (voire sur d'autres voies secondaires) dans des proportions qui ne peuvent être estimées que grossièrement.

Il faut aussi préciser que les hypothèses d'itinéraires ont été définies pour chaque secteur de résidence (presque toujours pris en bloc), à savoir les EPCI ou les secteurs internes au SCoT Rouen-Elbeuf (voir encadré définition de la zone d'étude) mais pas au niveau des communes de résidence, ce qui aurait rendu l'exercice beaucoup trop fastidieux (la zone d'étude comporte plus de 600 communes, à « croiser » avec 5 pôles d'emploi...).

On doit également rappeler que chaque déplacement domicile-travail n'implique pas automatiquement un véhicule sur le réseau routier (en fait, près de 8 trajets sur 10 se font en véhicule personnel - voir encadré page 18). Certains déplacements se font en transport collectif, certains véhicules transportent plusieurs personnes -covoiturage-, certains actifs ne travaillent pas tous les jours ouvrés, ...

Pour toutes ces raisons, les résultats présentés dans les cartes ne doivent être considérés que comme des ordres de grandeur ; les estimations sont d'ailleurs arrondies au millier.

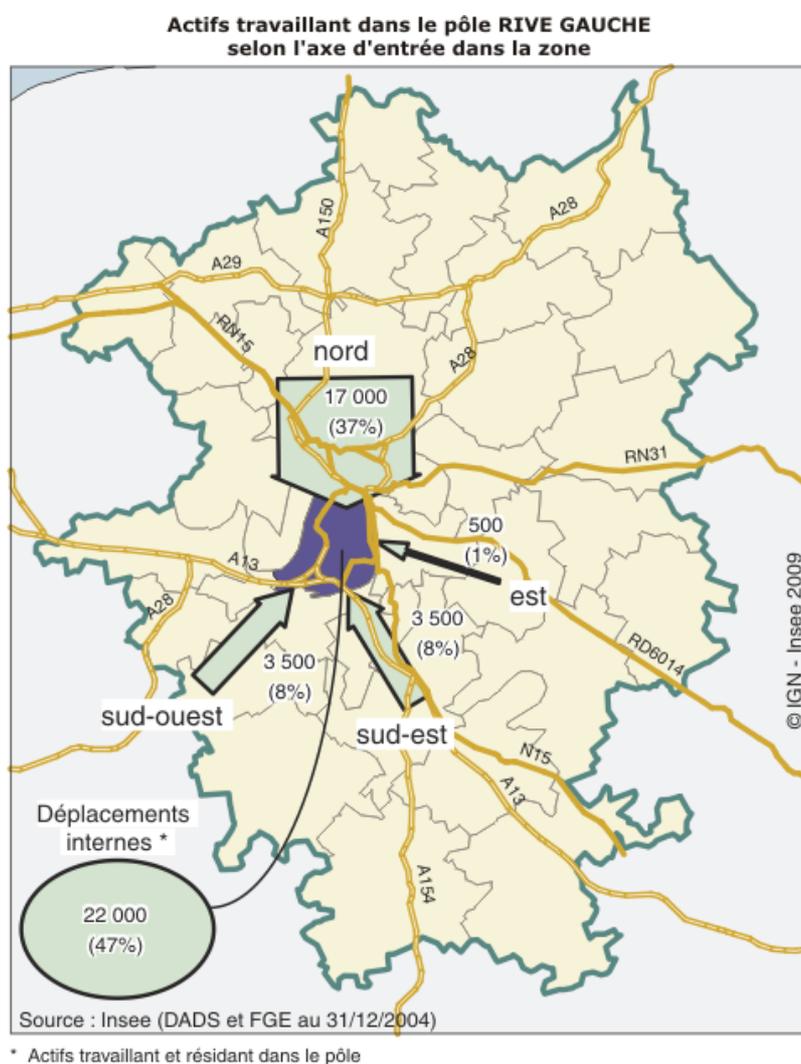
La ventilation des flux selon les orientations géographiques est plus ou moins détaillée selon les pôles. Les choix effectués et la correspondance avec les axes routiers sont précisés sous les cartes correspondant à chaque pôle. Il faut noter que le classement géographique des flux d'entrée correspond à la localisation de l'entrée par rapport au pôle et pas forcément au lieu de résidence des actifs. Par exemple, les actifs originaires de la CC des Trois-Rivières, située exactement au *nord* du pôle Plateau Nord, seront considérés comme entrant dans ce pôle par l'*ouest* (par la RN27 qui entre dans le pôle par l'ouest).

## PÔLES DE LA RIVE GAUCHE : beaucoup plus d'entrées par le nord

Le secteur de la rive gauche se caractérise par une assez grande « stabilité » de ses actifs : la moitié d'entre eux travaillent dans « leur » secteur de résidence.

Parmi les flux avec l'extérieur, les entrées par le nord sont largement majoritaires : 37 % des emplois de la Rive Gauche et 70 % des entrées (soit plus de 17 000). Au nord, la commune de Rouen est le premier « fournisseur » d'actifs (environ 5 500) devant la vallée du Cailly (2 500) et le plateau nord (1 500). Au sud, les principaux secteurs d'origine sont l'agglomération d'Elbeuf (2 600 actifs) et le Roumois (3 000), surtout dépendant de la partie ouest de la Rive Gauche.

Avec la réalisation éventuelle de l'infrastructure routière, on peut imaginer que La Rive gauche et le Plateau est verraient leurs liens se renforcer.



**Note de lecture :** l'entrée "nord" regroupe tous les actifs des territoires situés au nord et passant par Rouen. Une partie des actifs venant de territoires à l'est ont aussi été pris en compte (certains passant la Seine à Rouen) ; les autres sont comptés dans l'entrée "est" (passage de la Seine à Oissel). Les arrivées par l'A13, selon le sens, sont classées dans l'entrée "sud-ouest" (essentiellement Roumois et une partie de l'agglomération d'Elbeuf) ou dans l'entrée "sud-est" (CASE notamment).

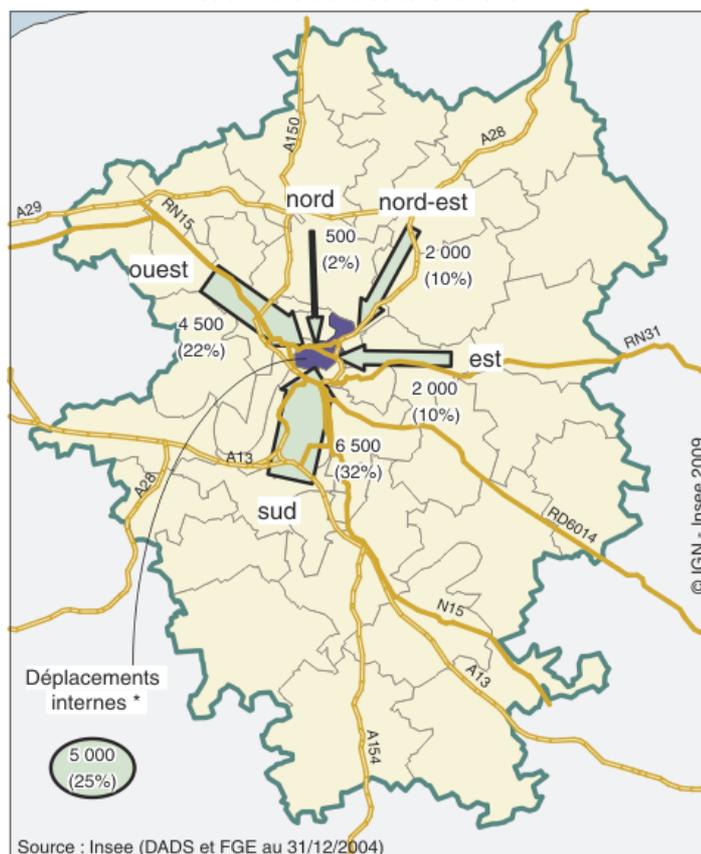
## PÔLE DU PLATEAU NORD : d'abord des entrées par le sud ou par l'ouest

Une partie importante des emplois du plateau Nord (plus des trois quarts) sont occupés par des actifs qui habitent à l'extérieur de ce pôle. Plus de 30% des emplois sont occupés par des « entrants » venant du sud, d'abord de la commune de Rouen (près de 3 500), puis de la rive gauche de l'agglomération (près de 2 000).

L'ouest constitue la seconde « porte d'entrée » avec plus 20 % des emplois ; cette origine géographique correspond bien sûr aux territoires situés à l'ouest (la vallée du Cailly en premier lieu, avec plus de 2 000 actifs) ou au nord ouest, mais aussi à des secteurs situés plutôt au nord mais pour lesquels l'accès au plateau nord se fait prioritairement à l'ouest par la N27. Les autres entrées quotidiennes dans ce pôle d'emploi sont plus diffuses, en particulier celles émanant de la CC des portes nord-ouest de Rouen (un millier d'actifs). Des secteurs résidentiels à l'est ou au nord-est (CC du Plateau de Martainville, du Moulin d'Écalles ou de Saint-Saëns) sont relativement dépendants du plateau Nord pour l'emploi mais le nombre d'actifs concernés (et donc de déplacements) reste assez limité.

La future infrastructure routière permettrait une meilleure desserte du Plateau nord, pouvant se traduire par un renforcement des liens avec les territoires situés à l'est (Aubette-Robec, Plateau est...).

Actifs travaillant dans le pôle PLATEAU NORD  
selon l'axe d'entrée dans la zone

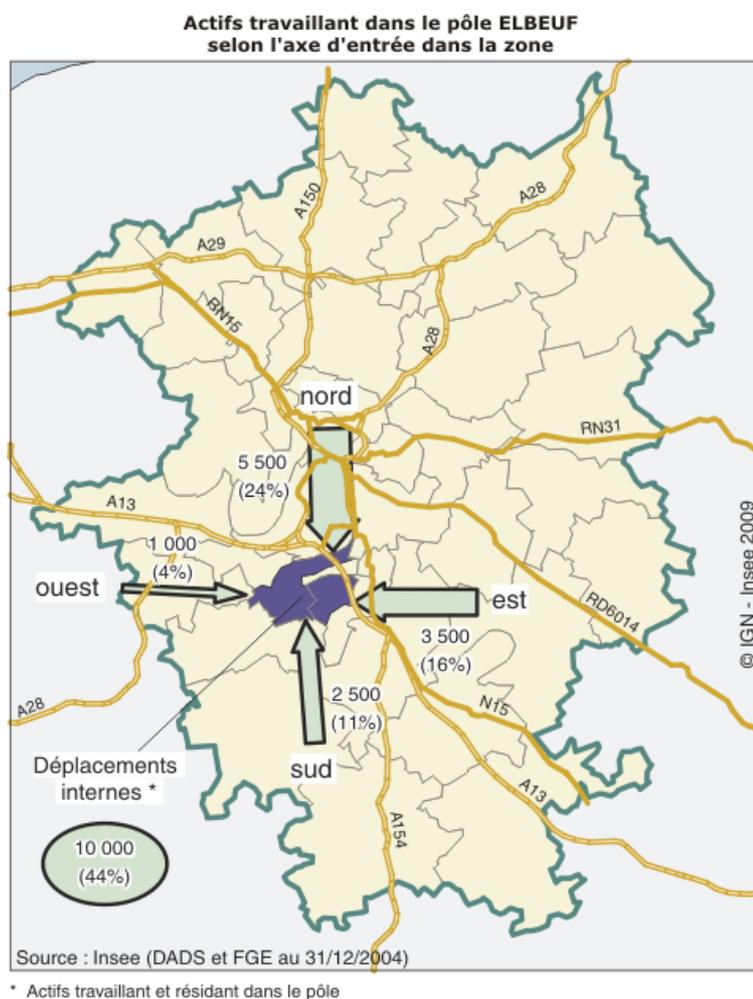


\* Actifs travaillant et résidant dans le pôle

**Note de lecture :** l'entrée "sud" regroupe tous les actifs des territoires situés au sud (y compris Rouen) et passant par Rouen. L'entrée "ouest" regroupe les flux arrivant par les axes A150, N15 et N27. L'entrée "nord" ne comprend qu'une partie (minoritaire) des actifs de la CC des Portes Nord-Ouest de Rouen entrant par des voies secondaires. L'entrée "nord-est" correspond à l'A28. L'entrée "est" regroupe les arrivées par des voies secondaires des actifs des territoires situés à l'est (essentiellement Plateau Est, Aubette-Robec et la CC du Plateau de Martainville).

## PÔLES DE L'AGGLOMÉRATION D'ELBEUF : des entrées davantage par le nord

Près de la moitié des emplois de la Communauté d'Agglomération d'Elbeuf sont occupés par des résidents. Les « entrants » les plus nombreux viennent du nord ; ils représentent le quart des entrées dans la CA, essentiellement originaires de la rive gauche de l'agglomération rouennaise (2 800 actifs) et de la commune de Rouen (1 200). Ces actifs originaires du nord travaillent surtout dans les communes de la rive nord de l'agglomération elbeuvienne. En revanche, le Roumois (3 500 entrées) et les territoires au sud-est (Seine-Eure et Seine-Bord, 1 700 actifs) sont attirés par les deux rives de l'agglomération. L'attraction sur le plateau Est n'est pas négligeable (surtout par les communes de la rive nord) alors que la vallée de l'Andelle est sous influence faible.

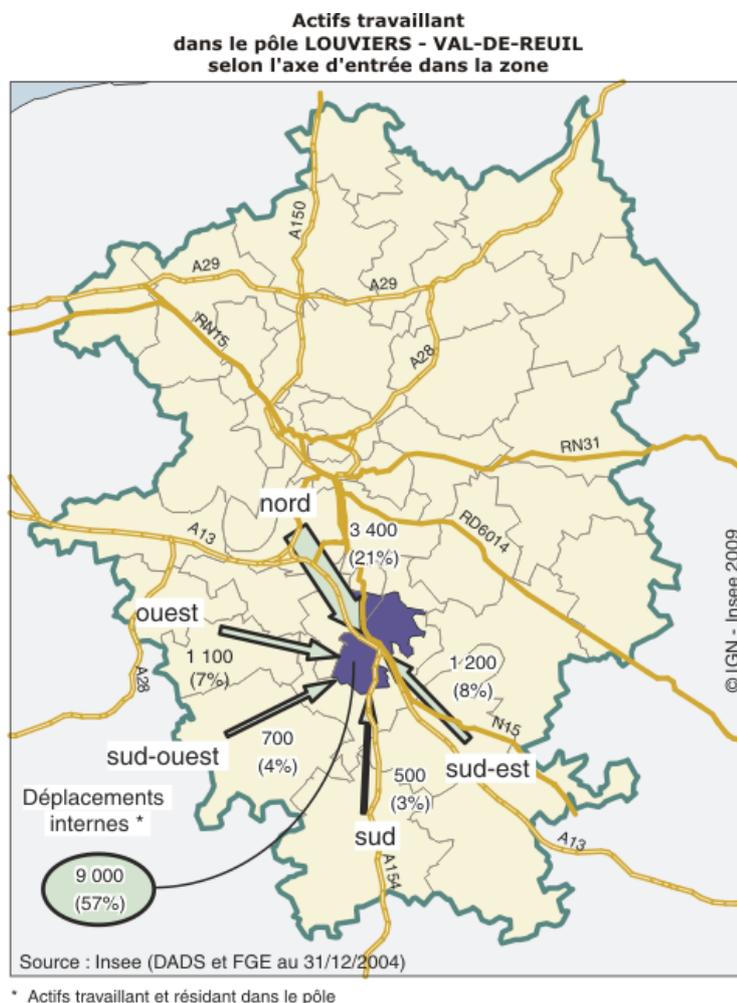


**Note de lecture :** Les entrées "nord" comprennent tous les déplacements venant des territoires au nord de l'agglomération d'Elbeuf mais aussi des territoires de l'ouest de l'Eure arrivant par l'A13. L'entrée "sud" correspond à la D840. L'entrée "est" regroupe les arrivées par l'A13 des territoires du sud-ouest (notamment la CASE) et par la rive droite des territoires du nord-est (Plateau Est notamment). L'entrée "ouest" correspond aux actifs de la CC de Bourgheroulde.

## PÔLE DE LOUVIERS - VAL DE REUIL : surtout des entrées par le nord

Le pôle de Louviers - Val de Reuil présente la plus forte proportion de « stables » : près de 60% de ses emplois sont occupés par des résidents de la CASE. De plus, l'influence du pôle est assez forte mais sur un ensemble de communes dans un rayon relativement réduit.

La principale origine géographique des entrants (environ 1/5 des emplois) est le nord (accédant essentiellement par l'A13 ou la N15) : CC de Seine-Bord, rive nord du secteur d'Elbeuf, rive gauche de l'agglomération rouennaise, commune de Rouen, plateau Est. Les entrées par l'ouest, concernant la CC d'Amfreville la Campagne mais aussi et surtout une partie des actifs de la rive sud de l'agglomération d'Elbeuf et de la CC de Seine-Bord, représentent également des flux significatifs (plus d'un millier). Les flux originaires du sud-est (CC Eure-Madrie-Seine, CC des Andelys, CAPE...) sont à peu près de même ampleur. Le bassin de l'Andelle, pourtant proche, « envoie » un nombre relativement limité d'actifs (environ 300).



**Note de lecture** : l'entrée "nord" regroupe les axes A13 et N15 ; tous les territoires situés au nord sont concernés, mais aussi une partie de l'agglomération d'Elbeuf ; le reste de celle-ci, ainsi que la CC d'Amfreville la Campagne et une partie de Seine-Bord, constituent l'entrée "ouest" (D313, D81). L'entrée "sud-ouest" correspond à la D133 (Plateau du Neubourg) et celle du "sud" à l'A154 (CA d'Evreux). Dans l'entrée "sud-est" se rejoignent les flux venant de l'est ou du sud-est par la N15 ou l'A13.

## AUTRES PÔLES D'EMPLOI

Les autres pôles d'emploi sont quantitativement moins importants ou bien relativement éloignés du projet de contournement ; leur incidence sur les flux de déplacements est donc plus limitée.

LE PÔLE DE LA VALLÉE DU CAILLY représente un nombre d'emplois significatif mais son rayonnement n'atteint pas vraiment les territoires situés à l'Est du SCOT Rouen-Elbeuf. Beaucoup d'emplois sont occupés par les résidents (40%) et les entrants viennent surtout de la rive gauche de l'agglomération rouennaise, de la commune de Rouen, du plateau nord, de la CC des portes Nord-Ouest, et un peu de la vallée de l'Austreberthe.

LE PÔLE D'EMPLOI AUBETTE-ROBEC est nettement moins important. Sur moins de 4 000 emplois, un millier est occupé par des « stables » ; les autres emplois se répartissent de façon assez équilibrée sur les actifs des territoires contigus (quelques centaines chacun).

La zone d'influence du PÔLE PLATEAU EST est elle aussi très limitée. 40% des d'emplois sont occupés par les résidents du secteur. Les entrants viennent essentiellement du reste de l'agglomération rouennaise, en particulier de Rouen et des communes de la rive gauche.

LE PÔLE D'EMPLOI DE LA VALLÉE DE L'ANDELLE (d'Igoville à Charleval) exerce sans surprise une influence certaine sur les communes de la vallée mais aussi sur le canton de Lyons-la-Forêt et sur la CC Seine-Bord (qui contient une partie du pôle). Mais « en masse », c'est la CASE qui « envoie » le plus d'actifs (plus d'un millier). Les agglomérations de Rouen et d'Elbeuf réunies sont aussi à l'origine de plus d'un millier d'entrants (avec près de 500 qui viennent de l'arc Nord-Est : Plateau Nord, Aubette-Robec et plateau Est).

Premier pôle d'emploi du département de l'Eure, L'AGGLOMÉRATION D'ÉVREUX rayonne fortement sur son environnement mais très peu en proportion sur le cœur de la zone d'étude. Cela étant, les flux originaires de la CASE correspondent tout de même à 1 500 actifs environ ; ceux émanant du SCOT Rouen-Elbeuf dépassent un millier mais avec à peine plus de 200 personnes venant de l'arc Nord-Est de l'agglomération rouennaise (Plateau Nord, Aubette-Robec et plateau Est).

LE PÔLE DE VERNON, moins important, a très peu de liens avec le reste de la zone d'étude, si ce n'est avec les CC Eure-Madrie-Seine et des Andelys. Les entrants originaires d'un des secteurs du SCOT Rouen-Elbeuf sont moins de 400.

## 4) LES FLUX GÉNÉRÉS PAR CHAQUE SECTEUR DE RÉSIDENCE

Pour chacun des 35 secteurs de résidence, une carte présente la ventilation détaillée des lieux de travail des actifs résidant dans le secteur (**voir annexe cartographique du rapport**).

Cette entrée par le lieu de résidence fournit une vision supplémentaire des mêmes flux analysés selon l'entrée par le lieu de travail (le lecteur peut ainsi choisir l'angle d'entrée qu'il souhaite). Pour cette raison, les cartes par secteur de résidence ne font pas l'objet d'une synthèse spécifique dans ce rapport. Les parties 2 (vision d'ensemble des déplacements domicile-travail) et 3 (entrée par pôle d'emploi) donnent déjà une vision globale des flux dans le territoire d'étude.